UFF GESTION FLEXIBLE 0-30 A

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2016

Myria Asset Management
GROUPE UFF

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs 3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion... 4
Autres informations..... 10
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « GESTION FLEXIBLE 0-30 M » 11
Rapport certifié du commissaire aux comptes 15

- **Comptes annuels**
  - Bilan Actif
  - Bilan Passif
  - Hors-Bilan
  - Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**
  - Règles et méthodes comptables
  - Evolution de l'actif net
  - Compléments d'information

- **Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif au 30 septembre 2016**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank France

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, représenté par Monsieur Frédéric SELLAM

63 rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine cedex - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Oui

CODE ISIN : FR0012880169

FONDS NOURRICIER : Oui

CLASSIFICATION : Diversifiés

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP est investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts de l'OPCVM maître « GESTION FLEXIBLE 0-30 M » dont l'objectif de gestion est *« d'optimiser, sur la durée de placement recommandée, le ratio rendement/risque sur la base d'une allocation stratégique composée de stratégies actions jusqu'à 30%, mais également de stratégies obligataires et monétaires. La définition de l'allocation stratégique et des déviations tactiques reposent sur un processus de gestion totalement discrétionnaire fondé sur 3 piliers :*

- *un pilier macroéconomique constitué par l'analyse des données mondiales disponibles en temps réel qui constitue le cœur du positionnement de la gestion,*
- *un pilier quantitatif qui regroupe 3 modèles propriétaires offrant une vision objective des marchés, et qui génèrent des signaux permettant de piloter l'exposition globale aux actifs risqués,*
- *un pilier de sélection de stratégies et de gérants, experts sur leur classe d'actifs et capables de générer de manière consistante une surperformance par rapport aux indices. La sélection suit une approche qualitative et quantitative.»*

Sa performance pourra être inférieure à celle du maître du fait de ses frais de gestion propres.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le FCP maître « GESTION FLEXIBLE 0-30 M » est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.
L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice composite suivant (dividendes réinvestis) :

- *15% EURO STOXX® : cet indice actions, libellé en euro, est composé des principales capitalisations de la zone euro. Il est calculé dividendes réinvestis et publié par la société Stoxx Limited.*
- *85% EONIA : ce taux correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux du marché monétaire de la zone euro.*

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP qui est un OPCVM nourricier sera investi en totalité dans l'OPCVM maître « GESTION FLEXIBLE 0-30 M » présenté ci-dessous et, à titre accessoire, en liquidités.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM est construit à partir d'une gestion réactive qui évolue en fonction des anticipations de marché sur la base d'une allocation stratégique déterminée ci-dessous :

Allocation stratégique de l'OPCVM

Exposition par classe d'actifs	*Allocation minimum*	*Allocation maximum*
Stratégies directionnelles actions	*0%*	*30%*
Stratégies obligataires et monétaires	*0%*	*110%*
Stratégies de performance absolue	*0%*	*110%*

La typologie des différentes stratégies utilisées se décompose en :

- *Stratégies directionnelles actions : les investissements en actions concernent tous les types de capitalisations boursières ainsi que tous les styles de gestion. Néanmoins, des stratégies de couverture en dérivés pourront être utilisées.*
- *Stratégies obligataires et monétaires : la poche taux est dynamisée par des investissements obligataires, des emprunts souverains ou privés.*
- *Stratégies de « performance absolue » : le gérant pourra investir dans des fonds mettant en œuvre des stratégies dites de performance absolue et ces OPC pourront être investis sur toutes les zones géographiques (y compris les pays émergents, dans la limite définie ci-après) et ils pratiqueront principalement des techniques diversifiées de gestion sur actions, obligations, devises, matières premières…*

La politique de gestion prend en compte une répartition des risques au moyen d'une diversification des placements, effectuée principalement au travers d'OPC de droit français et de droit européen sur différentes zones géographiques (pays de l'OCDE + pays émergents), l'OPCVM peut être exposé aux pays émergents jusqu'à 15 % de l'actif net du portefeuille et l'exposition aux émetteurs dont la notation est inférieure strictement à BBB - (Standard & Poor's ou équivalents) est limitée à 30% de l'actif net.

La société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie ainsi que des OPCVM/FIA exposés en titres de taux. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit approfondie et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Le profil de risque du FCP est identique au profil de risque de l'OPCVM maître « GESTION FLEXIBLE 0-30 M ».

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

- ***Risque de marché***
  La fluctuation du cours des actions peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Le risque de marché est le risque d'une baisse générale du cours des actions. L'OPCVM peut présenter un risque actions en raison notamment de son investissement indirect en petites et moyennes capitalisations. Cependant, ce type d'investissement ne sera pas prédominant dans la gestion de ce fonds.

- ***Risque actions***
  Il s'agit du risque de baisse, des actions et/ou des indices, lié à l'investissement et/ou à l'exposition du portefeuille en actions ou à des indices. En cas de forte hausse des marchés actions, la hausse de la valeur liquidative du FCP sera moindre que celle du marché. Risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations : les investissements de l'OPCVM sont

possibles sur les actions de petites capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

- ***Risque de taux***
  En raison de sa composition, l'OPCVM est soumis à un risque de taux. En effet, une partie du portefeuille peut être investi en produits de taux d'intérêt. La valeur des titres peut diminuer après une évolution défavorable du taux d'intérêt. En général, les prix des titres de créance augmentent lorsque les taux d'intérêt baissent, et baissent lorsque les taux d'intérêt augmentent.

- ***Risque de change***
  Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille Euro. La fluctuation des monnaies par rapport à l'euro peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments.

- ***Risque de perte en capital***
  Le risque en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat.

- ***Risque lié à la gestion discrétionnaire***
  Le style de gestion discrétionnaire de l'OPCVM repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

- ***Risque lié aux marchés des pays émergents non OCDE***
  Le portefeuille peut investir en titres sur les marchés des pays émergents non OCDE. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.
  Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

- ***Risque de surexposition***
  Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPCVM pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 110% de l'actif) sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.

- ***Risque de crédit***
  Une partie du portefeuille peut être investi en obligations et autres titres à taux fixe. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs (par exemple de leur notation par les agences de notations financière), la valeur des obligations peut baisser. Le risque de crédit est le risque de défaillance de l'emprunteur. En conséquence, l'OPCVM est soumis au risque de défaut de paiement sur ses titres par certains émetteurs.

- ***Risque de contrepartie***
  Le FCP utilise des instruments financiers à terme, et/ou de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « GESTION FLEXIBLE 0-30 M »

- ***Les actifs hors dérivés intégrés***

  Détention d'actifs et autres parts d'OPC

  Le FCP a vocation à investir jusqu'à 100% de son actif en actions et/ou parts d'autres OPC de droit français ou de droit européen et ces OPC ne pourront détenir eux-mêmes plus de 10% de leur actif en OPC.

  Ces OPC détenus par l'OPCVM peuvent être gérés par la société de gestion de portefeuille ou une société juridiquement liée.

  Actions et titres assimilés admis à la négociation détenus en direct

  Le portefeuille du Fonds pourra être investi dans des actions et titres assimilés admis à la négociation sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents). Il est précisé que, sur ce type d'actifs, l'exposition sur les pays émergents est limitée à 15% de l'actif net du portefeuille.

  L'exposition de l'OPCVM aux actions sera limitée à 30% de l'actif net du FCP.

  Trackers et ETF (Exchange traded funds)

  L'OPCVM pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés.

  Titres de créances et instruments du marché monétaire détenus en direct

  En vue de permettre au gérant une diversification des placements, l'OPCVM pourra également comprendre des actifs obligataires, titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro ou en devises de la zone euro ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents). Il est précisé que, sur ce type d'actifs, l'exposition sur les pays émergents est limitée à 15% de l'actif net du portefeuille. Ces actifs investis sur les marchés de taux d'intérêt peuvent comprendre :

  - *des emprunts souverains, à savoir des instruments financiers émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE, par des collectivités territoriales d'un Etat membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou par un organisme international à caractère public dont font partie un ou plusieurs Etats membres de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;*
  - *des titres émis par des émetteurs du secteur privé en vue de bénéficier d'un rendement supérieur à celui des emprunts souverains.*

  Dans le cas où la société de gestion investirait sur des titres de créance ou des obligations en direct, elle procèderait à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission en sus de s'appuyer sur la recherche et les notations de crédit émises par les agences de notation.

  - *Répartition dette publique/ dette privée : Aucune contrainte n'est imposée au gérant.*
  - *Duration : Aucune contrainte n'est imposée sur la duration des titres choisis par le gérant.*
  - *Sensibilité aux marchés de taux rapportée au portefeuille global : entre 0 et +6. La sensibilité mesure la variation du capital en fonction des taux d'intérêt.*

- ***Les instruments dérivés***

  Le fonds utilisera exclusivement des instruments financiers à terme simples et dont l'engagement résultant peut être évalué par la méthode du calcul de l'engagement. Ces instruments seront négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré.

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :
- *d'exposer le portefeuille aux marchés actions et/ou de taux,*
- *de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.*

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

- ***Les instruments intégrant des dérivés***
  Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.
  De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :
  - *d'exposer le portefeuille aux marchés actions,*
  - *de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.*

- ***Liquidités***
  L'OPCVM pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Le prêt d'espèces est prohibé.

- ***Les dépôts***
  L'OPCVM pourra avoir recours à des dépôts dans la gestion de l'allocation d'actif du Fonds, en complément des produits de taux d'intérêt en vue d'assurer la gestion de la trésorerie de l'OPCVM dans la limite de 20% de l'actif net. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.

- ***Les emprunts d'espèces***
  Le FCP pourra être emprunteur d'espèces dans la limite de 10% de son actif et ceci uniquement de façon temporaire.

- ***Les acquisitions et cessions temporaires de titres***
  Néant.

CHANGEMENTS INTERVENUS
Néant

CHANGEMENTS ENVISAGÉS
Néant

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT
Le fonds étant nourricier du FCP « GESTION FLEXIBLE 0-30 M », les actifs ont été intégralement investis aux liquidités près en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier 0,50% maximum TTC de frais de gestion ainsi que d'autres frais indirects (L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés).

Le taux de frais de gestion appliqué pour l'exercice sur la base de l'actif net TTC est de 0,80%.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération est arrêtée par les dirigeants de la société de gestion et figure sur le site internet www.myria-am.com

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

La société de gestion de portefeuille agit en toutes circonstances dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans le fonds.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Le choix des intermédiaires sera opéré en fonction de leur compétence particulière dans le domaine des actions, en raison :

- de la bonne exécution des ordres (liquidité de marché…) ;
- de leur capacité à présenter des sociétés ;
- de leur participation aux placements privés et introductions en Bourse ;
- de la qualité de leur recherche ;
- du bon dénouement des opérations ;

Enfin, leur capacité à traiter des blocs sur les petites et moyennes valeurs est aussi un élément fondamental du choix de l'intermédiaire.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

L'OPCVM a opté pour la capitalisation pour l'ensemble des classes de parts. Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.
La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des intérêts encaissés.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître « GESTION FLEXIBLE 0-30 M »

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM.
OCTOBRE 2015 - SEPTEMBRE 2016

Les principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice :

Portefeuille	Libellé valeurs	Achats	Ventes
Lib port	Lib val	ACHATS	VENTES
GESTION FLEXIBLE 0-30 M	LFP TRESORERIE I	20 948 611,92	5 429 686,50
GESTION FLEXIBLE 0-30 M	EdR Credit VST C	13 841 476,00	
GESTION FLEXIBLE 0-30 M	LBPAM TRESORERIE I	10 269 881,59	
GESTION FLEXIBLE 0-30 M	HELIUMCLASIEUR		10 027 400,00
GESTION FLEXIBLE 0-30 M	MYRIA CONC,ACT,EUROP		10 000 000,00
GESTION FLEXIBLE 0-30 M	EDR GL CROS BD I EUR	6 667 000,00	9 774 000,00
GESTION FLEXIBLE 0-30 M	AVIVA INV,MON,F 4D	7 999 872,50	
GESTION FLEXIBLE 0-30 M	LBPAM TRESORERIE I	6 576 642,00	
GESTION FLEXIBLE 0-30 M	H2O MULTIBONDS IE	5 174 514,79	
GESTION FLEXIBLE 0-30 M	EURO VALEUR M	5 149 587,96	

Grâce aux multiples messages de soutien des banques centrales, les marchés actions ont connu un fort rebond sur le mois d'octobre après un été agité. Mario Draghi a annoncé que la BCE était prête à faire tout pour que la politique monétaire soit efficace. La Chine continue de soutenir son économie en baissant à nouveau ses taux directeurs et de son côté, la FED a décidé de ne pas relever ses taux directeurs mais Janet Yellen a rassuré les marchés sur la bonne santé de l'économie américaine en indiquant que les risques baissiers en provenance du reste du monde sont moindres. Ainsi, la porte reste ouverte quant à un possible relèvement des taux en décembre.

En Europe, les résultats publiés par les entreprises au troisième trimestre sont contrastés, mais l'impact du ralentissement chinois sur ces derniers s'avère, à ce stade, moins pénalisant qu'attendu. Outre-Atlantique, les publications rassurantes des résultats des grandes firmes technologiques confirment la bonne santé des entreprises de l'économie digitale, malgré le ralentissement de la croissance et la hausse du Dollar.

Sur le mois de novembre, les actions européennes affichent des performances toujours en hausse et 75% de l'effondrement du mois d'août a été effacé, tandis que les marchés américains sont tout proches des plus hauts historiques. La clarification de la position de la Réserve Fédérale Américaine, les chiffres macroéconomiques très constructifs de part et d'autre de l'Atlantique, et une BCE prête à tout pour susciter plus d'inflation (et en filigrane plus de croissance), sont autant d'éléments qui ont contribué à rassurer les marchés financiers. Par ailleurs les effroyables attentats de Paris, les pires depuis la Seconde Guerre Mondiale, n'ont pas fait trembler les marchés qui ont préféré se focaliser sur les perspectives économiques de long terme. Sur le front des obligations, les annonces faites par les banquiers centraux ont très nettement bénéficié aux emprunts d'états ou privés européens. En revanche, les obligations d'états américaines ont été pénalisées par les anticipations de remontée des taux directeurs tandis que le segment du haut rendement a subi de plein fouet le retour du prix du pétrole sur les plus bas de l'année (environ 15% du marché).

Une fois n'est pas coutume, le mois de décembre a été décevant. Alors que les marchés attendaient encore beaucoup des banquiers centraux, la BCE, après avoir promis des mesures très ambitieuses tout au long du mois de novembre, a douché les espoirs des intervenants en se contentant d'abaisser de 0,10% le taux des dépôts sans amplifier son action d'assouplissement quantitatif. De son côté, La Fed a annoncé comme prévu un relèvement symbolique de ses taux directeurs, assorti d'un ton conciliant pour ses intentions en la matière en 2016. Cette première depuis 2006, si elle a été bien accueillie le jour de l'annonce, a commencé de faire vaciller les marchés américains sur la deuxième partie du mois. Par ailleurs, les prix du pétrole ont connu de nouveaux plus bas, faisant planer un doute sur la santé financière du secteur et des pays exportateurs ; en conséquence, les primes de risques sur le marché des emprunts à haut rendement aux USA, qui comporte 13% d'émetteurs liés au pétrole, et dans une moindre mesure en Europe, ont continué de s'écarter. En janvier 2016, les actions européennes ont continué de baisser dans le sillage du pire mois de décembre que l'on a connu depuis 13 ans et les investisseurs se sont focalisés sur l'ampleur du ralentissement de la croissance en Chine. A ce propos, si l'on observe la chute vertigineuse du prix du baril du pétrole, les marchés de matières premières pensent que c'est plutôt un arrêt brutal de l'économie chinoise qui est en train de se produire, ce qui a entraîné des baisses supérieures à 20% sur les marchés actions de Shanghai et Shenzhen. D'autre part, en Europe, la BCE a tenté le 21 janvier 2016 d'effacer le souvenir catastrophique de sa précédente conférence de presse, et a réitéré qu'elle ferait tout ce qui est en son pouvoir pour ancrer les anticipations d'inflation aux alentours des 2%, tandis qu'aux USA, la remontée du taux directeur de la FED reste mal comprise.

Les actions européennes continuent de baisser au mois de février, alors que les doutes sur la soutenabilité de la croissance mondiale se font de plus en plus pressants. En effet, l'effet papillon de la remontée du taux directeur se fait toujours sentir, tandis que les chiffres macroéconomiques montrent des signes de ralentissement important dans l'industrie. Par ailleurs, si la Chine semble être moins sur le devant de la scène, ce sont les pays producteurs de pétrole qui ont mené la danse au mois de février, alors qu'ils cherchent des solutions pour stabiliser le prix du baril d'or noir. Néanmoins, un accord global semble très hypothétique, l'Iran souhaitant remonter sa production à 1 million de baril/jour, profitant de son retour en grâce aux yeux de la communauté internationale. Dans ce contexte toujours très incertain, les marchés européens subissent de surcroît les risques de Brexit, qui va sans doute animer les prochains mois boursiers. Enfin, les remous sur les banques semblent démontrer que la stratégie des taux négatifs pourrait se révéler mortelle à terme. Sur le mois écoulé, peu de thématiques parviennent à tirer leur épingle du jeu, et ce ne sont que les marchés obligataires d'état et exposés au dollar US qui affichent une performance proche de l'équilibre.

En mars, on peut constater que les actions européennes se sont redressées depuis la mi-février même si les indices sont toujours significativement négatifs depuis le début de l'année. Néanmoins, les discours et actions des banquiers centraux ont été relativement bien accueillis par les marchés. Notamment, le marché du crédit a très fortement rebondi suite à l'annonce par la BCE de son intention d'acheter des emprunts privés. Du côté des USA, la remise en cause du rythme précédemment évoqué de remontée des taux d'intérêts a poussé les indices également à la hausse, le Dow Jones affichant désormais un gain marginal en dollars. Sur le front des devises, l'euro s'est fortement apprécié après que Mario Draghi a évoqué le fait que la politique de taux négatifs était probablement arrivée à son terme. Enfin, on peut noter le rebond très rapide des marchés émergents, qui ont été tirés par la performance de l'Amérique Latine, au premier rang duquel le Brésil, qui profite du rétablissement des prix du pétrole. Enfin, les emprunts d'Etats souverains continuent sur leur lancée, le soutien à la classe d'actifs que constitue l'assouplissement quantitatif de la BCE étant toujours un thème privilégié par les opérateurs.

En avril, le rebond des marchés d'actifs risqués entamé depuis mi-février s'est poursuivi. Cependant cette progression est loin d'être homogène et cache une forte disparité quand on analyse les

performances des différents secteurs et styles. Ainsi en Europe, seulement la moitié des secteurs participent à cette hausse. Pour une performance de +1.17% de tout l'indice Stoxx 600 Europe on enregistre une progression de +13% pour les actions du secteur des matériaux de base, +8% pour celles du secteur de l'énergie ou encore +5% pour le secteur bancaire. A contrario, certains secteurs sont brutalement vendus par les investisseurs comme la technologie et les medias qui affichent des performances fortement négatives avec -5% et -3.6%, respectivement.

Sur le plan macro, on note une amélioration de la perception de l'activité économique aux Etats-Unis et en Chine. Ceci éloigne, pour le moment les craintes d'un ralentissement brutal de la croissance mondiale, même si cette dernière peine à trouver une nouvelle dynamique plus robuste.

Enfin, les banques centrales, ont réservé très peu de surprises lors des différents points de communication dans le mois. La seule exception fut la déception des marchés suite à la décision de statu quo adoptée par la Banque du Japon, malgré l'appréciation récente du yen.

En mai, après une première semaine en forte baisse sur les marchés d'actions européens, ces derniers se sont violemment redressés, rassurés paradoxalement par les minutes du dernier Comité de politique monétaire américain. En effet, dans le compte rendu de la dernière réunion de la FED, on a pu lire que les membres avaient la volonté de remonter à nouveau les taux d'intérêts en juin, du fait de risques moindres sur la croissance mondiale et de la robustesse de la croissance américaine. Ce changement de discours, attendu depuis longtemps, prouve que l'économie américaine n'a plus vraiment besoin de perfusion monétaire, qu'une politique de normalisation des taux d'intérêts est enfin possible et que les stigmates de la crise financière de 2007 - 2008 sont sans doute derrière nous. En conséquence, l'ensemble des classes d'actifs s'est globalement bien comporté, à l'exception notable des pays émergents, qui pâtissent du renchérissement du dollar.

Le mois de juin a été particulièrement douloureux pour l'ensemble des classes d'actifs, qui ont connu une baisse dramatique à partir du vendredi 24 juin, date de l'annonce des résultats officiels du Brexit. En effet, à partir de cette date, la devise britannique a vu sa valeur perdre plus de 10% par rapport au dollar américain, et les marchés des obligations des pays périphériques, de crédit et à haut rendement ont vu leur prime de risque s'écarter de manière massive. Par ailleurs, les bourses mondiales ont perdu entre 5 et 10%, revenant proche de leurs points bas annuels, surtout en Europe et au Japon. Pourtant, après ce saut dans l'inconnu de la part des habitants de la perfide Albion, les autorités politiques tardent à activer le désormais célèbre article 50 du traité de Lisbonne, comme s'ils prenaient tardivement conscience du désastre économique et financier voté à 52% le 23 juin 2016. En conséquence, nous entrons dans une période d'incertitude qui pourrait, si rien n'est fait au niveau de l'Union européenne, perdurer au moins jusqu'au 2 septembre, date de l'entrée en fonction du nouveau premier ministre britannique. Enfin, dans ce contexte, les Banquiers centraux vont devoir coordonner leurs efforts pour donner des raisons d'espérer aux opérateurs financiers, et il est raisonnable de penser que les futures hausses des taux de la Réserve fédérale américaine seront au mieux repoussées jusqu'en 2017.

Néanmoins, le mois de juillet a permis à l'ensemble des classes d'actifs risquées d'effacer financièrement les pertes du Brexit, excepté sur le front des devises, et notamment sur la Livre Sterling qui reste à niveau plancher par rapport à la plupart des autres devises. Les marchés ont été rassurés non seulement par les discours des banquiers centraux, par la nomination d'une nouvelle première ministre au Royaume-Uni, mais également par un enchaînement de records à Wall Street, du fait de résultats moins mauvais qu'anticipés. A cet égard, les banquiers centraux n'ont pas changé de politique monétaire, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis, même si la Fed n'a pas fermé la porte à une nouvelle hausse de son taux directeur d'ici à décembre 2016. Conséquence de ce statu quo, on note, du côté obligataire, que les rendements des emprunts d'Etats sont toujours territoires négatifs pour plus d'un tiers de l'encours, et que les intervenants s'habituent à cette anomalie financière

Une fois n'est pas coutume, le mois d'août 2016 a été très calme sur les marchés financiers. En effet, que ce soit sur le front des actions, des obligations ou des devises, l'ensemble des marchés sont restés dans des bornes de fluctuations très encadrées, et les volatilités se sont très largement repliées pour atteindre des niveaux de risques anticipés très faibles. Une nouvelle fois, on ne peut expliquer ce calme que par les actions et discours des banquiers centraux, qui tous affichent une volonté indéfectible de soutenir la croissance et de pallier les effets néfastes possibles du Brexit. De plus, la Banque centrale américaine adopte un ton relativement positif sur l'économie américaine, malgré des chiffres de croissance en demi-teinte ce qui a contribué à pousser Wall Street toujours plus hauts.

En septembre, les marchés ont évolué encore une fois en fonction des attentes et des annonces des banquiers centraux. En effet, les trois premières semaines du mois de septembre ont été marquées par les craintes d'un relèvement des taux d'intérêt aux USA, et la décision de status quo prise par la Réserve fédérale américaine a complètement éclipsé le changement de politique monétaire au Japon. En effet, M. Kuroda a indiqué vouloir contrôler l'ensemble de la courbe des taux japonaises, ce qui implique qu'il a désormais des marges de manœuvre illimitées pour imprimer autant de yens qu'il faudra. Ainsi, après avoir globalement corrigé, les marchés actions sont repartis à la hausse, le Nasdaq inscrivant un nouveau record historique. Sur le front des taux d'intérêts, le rendement du 10 ans allemand est revenu pour un laps de temps très court en territoire positif, mais a vite replongé après le discours de Janet Yellen. Enfin, les devises ont connu une fin de mois agité, puisque si le yen s'apprécie de près de 2% par rapport au dollar, la livre sterling termine tout près de ses plus bas annuels.

Performances :
Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2016, le fonds a réalisé une performance de -5,57% sur 12 mois, contre 0,71% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes

pwc

UFF GESTION FLEXIBLE 0-30 A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2016

pwc

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2016

UFF GESTION FLEXIBLE 0-30 A
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT NOURRICIER
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MYRIA ASSET MANAGEMENT
32, avenue d'Iéna
75116 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier UFF GESTION FLEXIBLE 0-30 A, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

pwc

UFF GESTION FLEXIBLE 0-30 A

3. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Frédéric SELLAM

UFF GESTION FLEXIBLE 0-30 A

COMPTES ANNUELS

30/09/2016

BILAN ACTIF AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016
Instruments financiers	**54 514 571,81**
OPC Maître	**54 514 571,81**
Instruments financiers à terme	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
Créances	**0,00**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**
Autres	**0,00**
Comptes financiers	**0,00**
Liquidités	**0,00**
Total de l'actif	**54 514 571,81**

BILAN PASSIF AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016
Capitaux propres	
Capital	**55 403 281,66**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**-463 982,41**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-471 304,48**
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	**54 467 994,77**
Instruments financiers	**0,00**
Instruments financiers à terme	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
Dettes	**36 464,63**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**
Autres	**36 464,63**
Comptes financiers	**10 112,41**
Concours bancaires courants	**10 112,41**
Emprunts	**0,00**
Total du passif	**54 514 571,81**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016
Opérations de couverture	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	
Autres opérations	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Autres produits financiers	0,00
Total (1)	**0,00**
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur dettes financières	193,81
Autres charges financières	0,00
Total (2)	**193,81**
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	**-193,81**
Autres produits (3)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	553 774,37
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-553 968,18**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	82 663,70
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	**-471 304,48**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois et demi.

Règles d'évaluation des actifs

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant les cours des devises au jour de l'évaluation publiés par la Banque Centrale Européenne.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

=> Instruments financiers cotés

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours de clôture des marchés du jour appelé J de calcul de la valeur liquidative, soit en fonction de zone d'appartenance du marché :
Zone Asie : cours d'ouverture (J)
Zone Europe : cours de clôture (J-1)
Zone Amérique : cours de clôture (J-1)
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées à une moyenne de cours de clôture de la veille du jour de l'évaluation communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.
Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses
contrôles.

Opérations à terme fermes et conditionnelles
Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :
Zone Asie : au cours d'ouverture du jour (J)
Zone Europe : au cours de compensation de (J –1)
Zone Amérique : au cours de compensation de (J –1).

=> OPC et fonds d'investissement non cotés

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

=> Titres de créance négociables

Les Titres de Créance Négociables et valeurs assimilées seront évalués de façon actuarielle sur la base d'une courbe de taux majorée le cas échéant d'un écart représentatif de la valeur intrinsèque de l'émetteur.
Les Titres de Créance Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence la veille du jour de l'évaluation, défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- Les TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à Intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.
- Les TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ou taux équivalent dans la devise considérée.
- Les TCN d'une durée de vie résiduelle inférieure à trois mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.
Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché de la veille du jour de l'évaluation communiqué quotidiennement par les Spécialistes en Valeurs du Trésor.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués à leur valeur probable de négociation, déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les produits de taux des émetteurs privés sont valorisés, à partir d'un modèle d'actualisation au prix de marché de la veille du jour de l'évaluation. A partir des cours d'un panel de contributeurs et des relevés des courbes de taux, un écart de signature « spread » est déterminé pour fixer le prix de marché du titre. A défaut de contributeurs, un écart de signature est estimé par la société de gestion à partir de titres comparables du même émetteur.
Dans l'hypothèse où la société de gestion estime que le cours coté n'est pas représentatif de la valeur de marché d'un titre, l'évaluation du titre relève de sa responsabilité en conformité avec les dispositions réglementaires.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

=> Acquisitions et cessions temporaires de titres :
Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché de la veille du jour de l'évaluation compte tenu des conditions des contrats d'origine.
Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêts (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

=> Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises (swaps)
Ces contrats sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

=> Les swaps d'indice et autres swaps
Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.
Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché de la veille du jour de l'évaluation ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :
La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale, convertie le cas échéant dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation publié par la Banque Centrale Européenne.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.
Les taux appliqués sur la base de l'actif net sont de 0,80 % TTC pour la part A.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	*Parts « A »*
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016
Actif net en début d'exercice	**0,00**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	82 165 143,54
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-23 388 767,52
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	34 241,62
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-533 760,46
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00
Frais de transactions	-798,00
Différences de change	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 254 096,23
Différence d'estimation exercice N	-3 254 096,23
Différence d'estimation exercice N-1	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-553 968,18
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
Actif net en fin d'exercice	**54 467 994,77**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2016
Créances	
Total des créances	**0,00**
Dettes	
Frais de gestion	36 464,63
Total des dettes	**36 464,63**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	811 321,3113	82 165 143,54
Parts rachetées durant l'exercice	-237 080,8713	-23 388 767,52
Solde net des souscriptions/rachats	574 240,4400	58 776 376,02

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2016
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	553 774,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépots de garantie

	30/09/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			54 514 571,81
	FR0012617583	GESTION FLEXIBLE 0-30 M	54 514 571,81
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2016
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	-471 304,48
Total	**-471 304,48**

	30/09/2016
UFF GESTION FLEXIBLE 0-30 A	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-471 304,48
Total	**-471 304,48**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2016
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-463 982,41
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	**-463 982,41**

	30/09/2016
UFF GESTION FLEXIBLE 0-30 A	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-463 982,41
Total	**-463 982,41**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2016
Actif net Global en EUR	**54 467 994,77**
Actif net en EUR	54 467 994,77
Nombre de titres	574 240,4400
Valeur liquidative unitaire en EUR	94,85
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-0,80
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,82

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GESTION FLEXIBLE 0-30 M	EUR	57 777,2533	54 514 571,81	100,09
TOTAL FRANCE			**54 514 571,81**	**100,09**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**54 514 571,81**	**100,09**
TOTAL Organismes de placement collectif			**54 514 571,81**	**100,09**
Dettes			**-36 464,63**	**-0,07**
Comptes financiers			**-10 112,41**	**-0,02**
Actif net			**54 467 994,77**	**100,00**

UFF GESTION FLEXIBLE 0-30 A	**EUR**	**574 240,4400**	**94,85**